

Carcassonne... la Citoyenne !  
12 avenue Arthur Mullet  
11000 CARCASSONNE

Comité Carcassonnais pour l'abolition des corridas  
35 allée des Hauts de Grazaïlles  
11000 CARCASSONNE

Carcassonne, le 1er mars 2014,

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 16 février 2014, vous vous adressez à la liste « Carcassonne la Citoyenne » afin de connaître sa position quant au maintien des spectacles tauromachiques sur la commune.

Lors des débats entre tous les colistiers sur l'élaboration du programme de « Carcassonne la Citoyenne ! », le positionnement contre tout spectacle entraînant des souffrances animales, et notamment la tauromachie, est apparu comme une véritable préoccupation.

Nous avons considéré que la semaine espagnole pourrait être conservée dans son esprit festif, sans les corridas.

Nous pouvons donc vous affirmer que Carcassonne la Citoyenne :

- est déterminée à ce que la ville de Carcassonne se retire de l'UVTF,
- refuse de siéger dans toute organisation taurine ayant pour objet d'organiser des corridas avec souffrance et mise à mort
- est favorable au rétablissement de la taxe sur les spectacles tauromachiques qu'elle n'aura pu empêcher et n'apportera donc aucun soutien quel qu'il soit.

Espérant avoir répondu à votre requête, nous vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de notre considération.

Pour la liste,  
Amandine CARRAZONI